



Comité Régional
Hauts-de-France

COMITÉ RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE

RENCONTRE AVEC LES CLUBS DE VELO

VENDREDI 4 MAI 2018 - ANGRES (62)

COMPTE-RENDU

La participation

Michel Bouchart (Club Cycliste Isbergues Molinghem - 62)
Jean-Luc Briois (Les Voyageurs Transhumants du Terroir de Somme – 80)
Céline Buquet (UC Bouquehault - 62)
Sandrine Buquet (UC Bouquehault - 62)
Nicolas Caulier (Cyclo Club Berguois – 59)
Dominique Darcourt (CC Oisemont - 80)
Marc Deneux (CS Abevillois - 80)
Mauricette Dupas (UC Bouquehault - 62)
Pascal Dupas (UC Bouquehault – 62)
Charles Erouart (VC Harnésien - 62)
Céline Flament (UC Harnes – 62)
Ruddy Galien (Tri Bike Robecquois - 62)
Philippe Gatoux (AC Centuloise - 80)
Stéphane Havet (CC Manqueville Lillers – 62)

André Lecoustre (CS Outrelois - 62)
Gilbert Lenglin (VC Loossois – 62)
Michel Lheureux (AS Billysienne - 62)
Docile Martin (CC Manqueville Lillers – 62)
Jacky Masson (VC Auxillois - 62)
Jérôme Mortreux (Club Cycliste Isbergues Molinghem – 62)
François Noël (UC Bouquehault – 62)
Carole Pierre (UC Bouquehault - 62)
Erwann Ranvin (AC Opale Sud - 62)
Lyonnel Ranvin (AC Opale Sud - 62)
Eric Schollaert (UC Bouquehault – 62)
Patrick Valcke (Team JPP - 59)
Christophe Verhée (VC Loossois – 62)
Alain Vicquelin (AS Saint André - 59)

Comité du Pas-de-Calais (62)

Pascal Machu

Comité régional FSGT des Hauts-de-France

Hubert Desmet
Alain Nedelec

CNAV

Dany Bouteiller

Siège fédéral

Benjamin Chevit
Cathy Denis

Suite à des difficultés de fonctionnement de l'activité vélo cette saison dans la région des Hauts de France, et plus spécifiquement du cyclisme sur route, les responsables du comité régional FSGT des Hauts de France, la Commission nationale des activités vélo (CNAV) et le siège fédéral de la FSGT ont souhaité **organiser une rencontre avec les responsables des clubs de la région afin d'identifier la réalité des problèmes, de favoriser le dialogue et de construire une démarche pour dépasser les difficultés.**

Sans revenir en détail ou de manière exhaustive sur l'origine des problèmes en général, et plus particulièrement sur les raisons ayant provoqué les tensions actuelles entre certains responsables de clubs et les membres de la collégiale, il faut mentionner :

Le retrait de Pascal Machu de la collégiale vélo en tant que coordonnateur, sur décision de la direction du comité du Pas-de-Calais. Pascal, salarié du comité, doit pouvoir consacrer plus de temps à ses missions d'agent de développement. Ce retrait doit également aider à clarifier les responsabilités de Pascal, sa présence au sein de la collégiale tout en étant l'un des principaux responsables du comité pouvant engendrer des incompréhensions. **Cette prise de recul nécessite de construire un nouveau type de fonctionnement et une légitimité renouvelée pour la collégiale**, Pascal tenant un rôle stabilisateur et d'impulsion jusqu'à son départ compte-tenu de son expérience et de son engagement de longue durée.

Une implication limitée des clubs au sein de la collégiale vélo : peu de candidats se sont présentés lors de l'élection des membres de la collégiale - tous ont donc été élus - débouchant sur une collégiale composée simplement de 9 membres ne représentant que 4 clubs (8 clubs sont affiliés dans le Nord, 30 dans le Pas de Calais, 21 dans la Somme et un dans l'Aisne).

Une confusion sur le « périmètre d'action » de la collégiale vélo 59 / 62, de par son nom même.

Suite à la réforme territoriale de 2016 ayant provoqué la disparition de la région administrative du Nord – Pas de Calais et la création de la nouvelle région des Hauts de France, une coordination des activités de la FSGT à cette nouvelle échelle est nécessaire. Concernant les activités vélo, cela doit-il passer par une transformation de la collégiale vélo 59 / 62 en commission régionale ou la création d'une nouvelle structure ? Une coordination au niveau du Nord et du Pas-de-Calais reste-t-elle nécessaire compte-tenu de la dynamique, du passé commun, du nombre de clubs ? Aujourd'hui, la situation doit être éclaircie : la collégiale vélo 59 / 62 semble ne pas avoir tranché entre les deux options, si l'on se réfère à sa composition (un membre de la Somme y est présent), aux activités qui y sont représentées (peu de lien avec l'importante activité VTT de la Somme) ou à son nom.

Des décisions des membres de la collégiale vélo 59 / 62, ayant un impact sur la catégorie des coureurs notamment, ont été prises dans des délais trop courts par rapport à la reprise de saison.

Des interprétations différentes du règlement et des divergences sur le règlement à appliquer (certains souhaitant appliquer le règlement national FSGT).

Il faut enfin noter pour terminer ce rapide tableau du contexte que **les difficultés concernent principalement sinon uniquement le cyclisme sur route. Il faut éviter que ces difficultés viennent parasiter les autres activités vélo organisées dans la région des Hauts de France** (cyclo cross, cyclo tourisme, BMX, VTT, École de vélo), d'autant que les activités non compétitives, sans même parler des pratiques non fédérées, sont aujourd'hui majoritaires.

Pour dépasser les difficultés...

A la différence d'autres espaces géographiques, la région des Hauts de France dispose d'atouts importants pour permettre de développer des activités vélo de qualité et variées : des coureurs, des courses, des acteurs engagés... Cet environnement propice à la pratique du vélo dans toutes ses dimensions a pour contrepartie d'engendrer des conflits et tensions inhérent à tout groupe de personnes formant une petite société : il n'y a là rien d'anormal ni qui ne puisse être résolu.

Chacun doit avoir en tête ces atouts et ces obstacles afin de pouvoir prendre le recul nécessaire à la résolution des problèmes et afin de s'inscrire dans une dynamique constructive.

Les décisions retenues

Maintenir l'activité de la collégiale vélo 59 / 62 jusqu'à la fin de saison.

Il ne serait pas pertinent de remettre en cause l'existence de la collégiale vélo 59 / 62 au risque de fragiliser un peu plus l'existant. Des dispositions doivent cependant être prises pour aider à retrouver un fonctionnement serein et partagé par les clubs :

- lors de sa réunion du 11 mai 2018 (qui aura finalement lieu à la Maison des sports de Angres), la collégiale vélo fera des propositions d'ajustement des décisions prises concernant les montées et descentes de catégories en prenant en compte les remarques de responsables de clubs, et en vue d'apaiser les tensions. Un responsable du comité du Pas-de-Calais participera afin de garantir un suivi des décisions prises.
- garantir la participation aux réunions de la collégiale vélo 59 / 62 d'un responsable du comité du Pas de Calais dont le rôle sera d'accompagner les membres de la collégiale pour garantir la conformité des décisions avec le projet du comité.

Créer une commission régionale des activités vélo (CRAV) et des sous-commissions régionales par activité d'ici au 1^{er} décembre 2018 pour une mise en place la saison prochaine

Une première rencontre devra permettre de valider :

- un mode de fonctionnement commun et reconnu,
- le rôle des sous- commission (calendrier commun, championnat régional, etc) et les règlements, quand ils sont nécessaires, pour chaque activité.

Démarche de travail :

1. Diffusion du compte-rendu de la réunion accompagné d'un appel à candidature aux sous-commissions, chaque comité départemental devant, dans la mesure du possible, y être représenté.
2. Organiser une réunion des sous-commissions d'ici la fin de saison 2017 / 2018 ou en début de saison 2018 / 2019 en vue d'élaborer des propositions sur le fonctionnement, le rôle et les missions de chaque sous-commissions.
3. Tenir une Assemblée générale des clubs de vélo des Hauts de France en novembre prochain pour élire les membres de la CRAV et de ses sous-commissions, valider des modalités de fonctionnement, les missions à assumer, les règlements (voir ci-dessous), etc.

Valider collectivement, avant le 1^{er} décembre 2018, les règlements nécessaires à l'organisation de certaines activités, et notamment les compétitions de cyclisme sur route, pour application la saison prochaine.

Etudier le maintien ou la création de commissions départementales ou interdépartementales la saison prochaine

La pratique sportive est souvent, et peut-être de plus en plus, locale, de proximité. L'étendue de la région des Hauts de France complique particulièrement les déplacements dans d'autres départements que le sien. Sans remettre en cause la nécessité absolue d'une coordination régionale, il faut tenir compte de ce paramètre et des habitudes et dynamiques locales pour décider de l'existence de commissions départementales ou interdépartementales.

L'avenir de la collégiale vélo 59 / 62 au-delà de cette saison sera à décider par les clubs du Nord et du Pas-de-Calais en concertation avec les responsables des comités de ces deux départements, en prenant en compte à la fois les besoins spécifiques des clubs et la création de la CRAV.